



L'entreprise « monochrome » et monomaniacque est condamnée à disparaître



© I. BARRON - VISUM

Promouvoir le travail des personnels issus de la diversité et/ou souffrant d'un handicap n'est pas une préoccupation sectorielle. Comme le précise Guy Tisserant, dirigeant du cabinet de recrutement dédié aux personnes handicapées TH Conseil, « si l'on travaille dans une entreprise qui sait s'adapter aux besoins spécifiques des salariés handicapés, on pourra être sûr que, en cas de problème, de fatigue, de blues passagers, l'entreprise saura mieux appréhender la situation de chacun ». La prise en compte de ces différences permet donc le bien-être de tous. Sur ce principe, les entreprises françaises avancent doucement. Les plus grandes d'entre elles se sont dotées d'un département Diversité. De même, une vague de fond, lente mais irrépessible, touche la société française. Il s'agit, pêle-mêle et dans un joyeux désordre, de promouvoir les femmes mais aussi les minorités visibles ou les salariés en situation de handicap. Cette politique procure-t-elle des résultats ? Quand une grande entreprise française sera-t-elle en mesure de placer à sa tête un cadre dirigeant femme, d'origine maghrébine issue de l'université et présentant un handicap ?

Pas avant vingt ans, estiment les spécialistes. Mais cela n'est plus impossible comme avant. Des ouvertures se font. Elles sont nécessaires socialement

**Toutes les études montrent que la diversité
en entreprise améliore la productivité** tant la France
semblait engon-
cée dans un sys-
tème promouvant

les diplômés des grandes écoles parisiennes. Elles sont aussi indispensables économiquement. Toutes les études montrent que la diversité en entreprise améliore la productivité, l'originalité et la créativité. À la manière des dinosaures disparus faute de pouvoir évoluer, l'entreprise « monochrome » et monomaniacque est condamnée à disparaître. C'est cela que les dirigeants et les salariés doivent comprendre. Si ce premier numéro des dossiers d'Emploipro peut y contribuer, ce sera, pour nous, mission accomplie.

■ **Gwenole Guiomard**
Rédacteur en chef d'Emploipro
gguiomard@emploipro.com

Photo de couverture : @Radius Images